



Actes

Visites de terrain (1/2)

La coopération transfrontalière locale dans le bassin de vie franco-italien

La métropole franco-italo-monégasque en construction

Le 23 mai 2018 à Vintimille

COMPTE-RENDU DES TABLES RONDES DU 23 MAI 2018 – VINTIMILLE

Dans le cadre de sa XXII^e Assemblée Générale, la MOT a organisé pour la deuxième fois une visite de terrain. Celle-ci s'inscrit dans un contexte de construction et d'affirmation de la coopération transfrontalière franco-italo-monégasque. Plus de 90 personnes se sont réunies à Vintimille, au *Forte dell'Annunziata*, afin d'assister aux tables rondes sur les thèmes évoqués ci-dessus. Cette rencontre a permis la mise en réseau des acteurs du transfrontalier de la région.

MOTS D'ACCUEIL

Laurence NAVALESI, Conseillère métropolitaine à la Métropole Nice Côte d'Azur, ouvre la table-ronde, remercie la ville de Vintimille pour son accueil et souhaite la bienvenue aux participants et notamment aux nombreux représentants italiens venus à cette occasion, en espérant que ces tables-rondes soient propices à l'échange et à la coopération.



Enrico IOCULANO, Maire de Vintimille, souhaite la bienvenue aux participants et remercie Laurence NAVALESI pour l'occasion offerte d'un tel échange transfrontalier. C'est pour lui un moment très important d'échanges qui prend place aujourd'hui au Fort de l'Annunziata. Ce lieu est en effet très symbolique pour le transfrontalier car permettant d'observer les côtes françaises, italiennes et monégasques. A ses yeux, à Vintimille, l'échange est quelque chose de naturel, il a constamment existé, bien que les problèmes ont toujours été présents. Il mentionne les enjeux de transports et d'immigration, qui ne se manifestent pas uniquement de manière locale mais qui sont des problèmes de plus grande envergure. Selon lui, un enjeu essentiel est celui des transports, et les grèves qui se déroulent actuellement en France en sont une bonne illustration. Il rappelle que la communauté française à Vintimille représente environ 500 personnes, et que c'est la seule commune frontalière hors-France à avoir une école française. Il rappelle également que 7900 italiens travaillent à Monaco et doivent s'y rendre tous les jours, un nombre qui est bien plus important si l'on prend en compte tous les travailleurs transfrontaliers de la Côte d'Azur. Le transport est aujourd'hui une priorité absolue du côté italien comme français.

Il affirme l'importance d'écouter les territoires, d'écouter les problèmes que les citoyens vivent et qu'ils ne sont pas forcément en mesure de résoudre. Il remercie encore pour cette opportunité que la MOT lui a offerte de discuter et d'échanger avec d'autres acteurs du transfrontalier du territoire frontalier.

TABLE RONDE 1

La coopération transfrontalière locale dans le bassin de vie franco-italien

Animation par **Olivier DENERT**, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Ville de Vintimille

Enrico IOCULANO, Maire

Ecole française de Vintimille

Emilie MOUSSELLE, Directrice de l'école

Jean-Marc MESSINA, Inspecteur de l'académie de Nice

Une représentante des parents d'élèves

Ville de Tende

Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF)

Province d'Imperia

Fabio NATTA, Président de la Province d'Imperia, Maire de Cesio

Centre hospitalier « La Palmosa » de Menton

Franck POUILLY, Directeur du centre hospitalier



Cette première table ronde s'adresse plus particulièrement aux enjeux locaux de la coopération transfrontalière dans ce bassin de vie franco-italienne, aux moyens de l'améliorer et de créer des contacts et des projets entre les différents acteurs du territoire.

Olivier DENERT demande à **Enrico IOCULANO** quels sont les enjeux thématiques prioritaires à résoudre dans sa ville et son territoire.

Enrico IOCULANO répond que Vintimille est une ville qui a toujours vécu de tourisme et de commerce, ce sont ses axes principaux, mais que les évolutions des dernières années font que les thèmes prioritaires sont les transports d'une part, mais surtout la formation, le travail et l'emploi d'autre part – avec notamment le travail sur la langue. Il faut commencer à penser le territoire comme un territoire sans frontières. Concernant la dimension locale, il indique qu'il a la possibilité d'ici 5 ans de développer une zone de 5000m² – le « Parco Roya » – qui peut avoir de grandes retombées positives en France et en Italie. Enfin, il ajoute l'enjeu de la mobilité, qui est quelque chose de fondamental.

Olivier DENERT s'adresse alors à **Fabio NATTA**, et lui demande quelles sont les compétences de la province en Italie et son évolution suite aux récentes réformes territoriales en Italie sur les provinces et les communes. Il demande comment la province en tant que fédération des communes peut jouer un rôle en matière de coopération transfrontalière et en termes de bassin de vie.



Fabio NATTA affirme que la coopération transfrontalière est pour lui non seulement un devoir institutionnel, mais aussi une passion personnelle. Il tient avant tout à remercier Enrico IOCULANO pour le travail qu'il est en train de faire à Vintimille et ce qu'il a fait en tant que délégué communautaire. Il partage ce qu'il a dit en matière de transports, notamment à propos de l'aéroport de Nice : il faut travailler sur ce besoin quotidien, mais intervenir également pour les flux touristiques. Il explique que l'histoire de la coopération transfrontalière franco-italienne est ancienne, elle a eu des moments exaltants et importants : ils ont pu agir en tant que frères (italien, français, piémontais, etc) mais ont également vécu des événements dramatiques (ainsi, la tragédie de Nice a frappé tout le monde).



Pour répondre à la question posée sur la province, il indique qu'il est difficile d'expliquer rapidement en quoi a consisté la réforme des provinces. La province, aujourd'hui, est un organisme qui a encore des compétences importantes, comme les transports, et donc la province doit se prononcer et doit être disponible pour discuter avec tous les interlocuteurs. La province est aussi la maison des communes, car en effet, le président de la province doit être un territoire. Les compétences à la charge de la Province d'Imperia restent variées : elle a une attention particulière sur les projets réalisés dans le cadre du programme ALCOTRA, par exemple. Les partenaires habituels sont généralement la région Ligurie, la France et le Piémont. Il a pris la présidence de la province il y a 3 ans, et à ce moment-là il y avait 3 projets transfrontaliers qui étaient en cours, et notamment le projet JARDIVAL.

Olivier DENERT ajoute que la situation périphérique de Vintimille et de la Province d'Imperia en Italie est bien comprise, un sujet qui est partagé avec les communes françaises de l'autre côté de la frontière. Ce qui le frappe, c'est qu'il n'y a pas de structuration politique transfrontalière sur ce secteur, ni de relations institutionnelles transfrontalières. Il demande à Fabio NATTA s'il serait intéressé par le renforcement de cette relation d'élus à élus de part et d'autre de la frontière, sur des thèmes qui les concernent tous.

Fabio NATTA répond par l'affirmative en soulignant qu' évidemment, la politique est liée à la coopération transfrontalière, et il considère que la possibilité technique de cette coopération doit être approfondie. Pour préciser davantage cette volonté, il veut parler de l'avenir, en mentionnant plusieurs projets très importants qui sont en cours (ALPIMED, PITER PAYS SAGES, etc.). La province est chef de file dans un de ces projets (PITER PAYS SAGES). Il explique qu'ils ont été récemment frappés par des événements de dimension d'urgence nationale : une inondation il y a 1 an et demi, qui a provoqué d'énormes dégâts.

Il ajoute que la province veut que les citoyens restent sur son territoire : l'arrière-pays a été beaucoup habité par le passé, et il faut faire en sorte que les gens restent dans ces villages, mais il y a des problèmes de financements, d'entretiens des routes, des gares. Il faut revaloriser ces territoires à des fins touristiques, trouver des synergies public/privé, afin d'étudier des façons alternatives de gérer ce territoire. Il y a des projets pilotes pour gérer ces questions (du point de vue économique). Cela peut fonctionner même sans bénéficier d'argent public, car les habitants de la région affectionnent beaucoup leur campagne, la nature.

Olivier DENERT donne la parole à l'école française de Vintimille, avec Emilie MOUSSELLE, directrice de l'école, et Jean-Marc MESSINA, Inspecteur de l'Académie de Nice, et leur demande quelles sont les origines du projet.



Jean-Marc MESSINA explique qu'il est inspecteur de l'éducation nationale. L'école française de Vintimille, elle est unique en France : elle ne se trouve pas sur le territoire français et ne dépend pas de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. C'est une école maternelle et élémentaire publique qui est sous la tutelle de la ville de Menton et dépend de l'Académie de Nice. Cela montre la belle coopération avec Vintimille. A l'origine, c'était une école pour les enfants de cheminots français qui se situait à côté de la gare. Par la suite, les besoins se sont développés. Aujourd'hui, environ 100 élèves sont scolarisés dans l'école chaque année (95 cette année – vraisemblablement 104 l'an prochain), avec quatre classes. Elle permet de scolariser des élèves français, italiens et binationaux (il y a cette année 57 binationaux, 16 Français et 22 Italiens). L'école est bilingue depuis quelques années. Il précise que l'enseignement bilingue tend à se développer dans d'autres régions frontalières depuis une dizaine d'années, sous différents noms.

Il indique que pour les élèves qui sont scolarisés dans cette école de Vintimille, ils ont pour la suite la possibilité d'entrer au collège de Menton au sein de la section bilingue, puis ensuite au lycée de secteur, également à Menton, qui présente le dispositif Esabac permettant de développer un double diplôme français et italien.

Olivier DENERT demande si les élèves italiens ont la possibilité d'aller au collège puis au lycée de Menton. **Jean-Marc MESSINA** explique que c'est compliqué, car ils ne bénéficient pas d'une adresse à Menton, donc ils ne sont pas censés pouvoir s'inscrire. Le plus généralement, les élèves italiens continuent à Vintimille.

Emilie MOUSSELLE précise qu'ils ont quand même la possibilité d'aller au collège ou au lycée de Menton, dans un parcours de scolarité française. Pendant des années, l'italien n'a pas eu la place qu'il a aujourd'hui au sein de l'école. Ils ont réfléchi longtemps à ce projet d'école bilingue, qui a été expérimental pendant trois années. Ils enseignent l'italien par domaines : dès le CE1, ils ont des cours d'histoire, de géographie, de sport, de musique en italien etc. Ils s'attardent également sur le programme de géographie de l'Italie, qui fait partie du quotidien des élèves, avec notamment un travail poussé sur la notion de frontière. Elle indique aussi que les locaux de l'école sont prêtés par la ville, avec une convention entre la mairie de Vintimille et la mairie de Menton.

Jean-Marc MESSINA rappelle que quand les élèves arrivent en petite section, il y a un gros travail de fait par les enseignants, comme tous les enfants n'ont pas le même niveau de langue : il faut faire un travail de rééquilibrage chez les élèves de l'usage des 2 langues. Les enseignants y sont tous français, et ce sont désormais tous des postes à profil, ils ne peuvent y placer que des enseignants bilingues.

Olivier DENERT demande s'il y aurait des problématiques à remonter au niveau central, ou des idées pour inspirer d'autres pratiques bilingues par exemple. Il s'interroge quant à l'utilisation des manuels.

Jean-Marc MESSINA explique que la question des manuels est très intéressante ici, comme l'école française en Italie est unique. Ils ont tout d'abord la contrainte d'avoir du personnel enseignant qui soit bilingue. A l'unanimité, les principaux problèmes rencontrés par les enseignants sont effectivement les supports, comme les programmes de travail ne sont pas les mêmes en France et en Italie. Les enseignants ont fourni un gros travail de production de ces supports-là.

Emilie MOUSSELLE ajoute que les manuels ont été construits au fur et à mesure, puis enrichis un peu plus chaque année. Elle souligne aussi que les élèves qui entrent à l'école sont en général bilingues en CM2, à la sortie de l'école, et qu'ils peuvent ensuite choisir l'endroit où continuer leur scolarité.

Olivier DENERT termine en demandant si l'école est réservée aux résidents de Vintimille. **Jean-Marc MESSINA** indique qu'il faut y habiter, en effet. Toutefois, à partir de la rentrée 2018, l'école Mistral de Menton va aussi développer ses enseignements bilingues, un choix historique et opportuniste : il y a déjà quelques enseignants bilingues.

La représentante des parents élèves précise aussi que pour elle et les autres parents d'élèves, c'est une grande chance d'avoir trouvé cette école. Ses enfants sont français, ils sont devenus bilingues grâce à l'école, et c'est une grande satisfaction, pour le confort et pour l'avenir de ses enfants.

Olivier DENERT poursuit le tour de table et se tourne vers Franck Pouilly, directeur de l'hôpital de Menton, précisant que la coopération transfrontalière du centre hospitalier est historique et emblématique.

Franck POUILLY explique qu'en effet entre Menton et Vintimille, la coopération concernant l'hôpital est ancienne, ayant débutée il y a déjà 17 ans. Il y a un centre de périnatalité transfrontalier, qui fonctionne très bien, avec des patients français, monégasques et italiens, ce qui génère donc beaucoup de flux. Le centre de périnatalité va prochainement avoir deux sites de consultation, se développant ainsi de plus en plus. Le second sujet historique concerne les formations avec l'IFSI (Institut de de Formation aux Soins Infirmiers) qui a bénéficié des crédits du FEDER et des investissements du Conseil régional : c'est un système transfrontalier complet, puisque les patients franchissent la



frontière pour rejoindre le centre hospitalier. Un enjeu important reste toutefois la notion compliquée de l'assurance maladie, qui montre des tarifications complètement différentes selon la nationalité : cela oblige à jongler entre plusieurs systèmes d'assurance. L'Italie montre un système plutôt semblable à celui de l'Angleterre, quant à Monaco, c'est un système en "prix-journée". Il indique finalement que l'activité de l'hôpital augmente de 6 à 10% chaque année.

Olivier DENERT fait la remarque qu'il pensait que la natalité être en berne dans la région. **Franck POUILLY** répond par l'affirmative, mais que cette baisse de natalité se double d'un fort vieillissement. Du côté italien, les patients se dirigent davantage vers l'hôpital de Menton. 25% du personnel de l'hôpital parle italien, car il est très important que tout le monde soit en mesure de répondre et de discuter. Le bilinguisme du personnel soignant et administratif augmente chaque année.

Olivier DENERT demande à Franck POUILLY quelles sont les dernières évolutions concernant la coopération transfrontalière de l'hôpital. **Franck POUILLY** rappelle que le partenariat, mais surtout la question transfrontalière est quotidienne, ainsi la principauté a souhaité participer au financement de l'augmentation capacitaire en SSR pour permettre aux patients mentonnais pris en charge au centre hospitalier Princesse Grace de réaliser leur rééducation au plus près de leur lieu d'habitation.

Olivier DENERT donne la parole à Jean-Pierre VASSALLO, maire de Tende et Vice-Président de la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF), et lui demande quel est le rôle de la puissance publique concernant ce territoire et la coopération transfrontalière. Il s'interroge également sur les projets, obstacles et attentes de la CARF à l'égard des représentants du pouvoir central.



Jean-Pierre VASSALLO se décrit lui-même comme un pur « produit » transfrontalier. Il parle plusieurs langues, a une passion pour la situation stratégique en termes transfrontaliers et est d'autant plus à l'aise que la commune dont il est le maire a été rattachée à la France en 1947, c'est-à-dire une des dernières. Il explique qu'ils n'ont pas su encore exploiter tous les atouts. Il y avait auparavant une voie ferrée, chef d'œuvre d'architecture ferroviaire avec des tunnels hélicoïdaux, murée en 1948 puis réactivée en 1979, mais l'intérêt qu'elle possédait avant la guerre n'est pas encore revenu. Le transfrontalier, **Jean-Pierre VASSALLO** le vit au quotidien, mais surtout il veut le réaliser et en faire quelque chose de concret au-delà des discours.

Concernant la coopération transfrontalière, il explique la ville de Tende a gardé des terrains à

Limone (Italie), où ils ont donc une grande facilité d'accès au ski. Ainsi un partenariat a été construit avec l'autre côté de la frontière : les enfants de l'école de Tende, au 2e trimestre, vont pratiquer régulièrement et de façon gratuite le ski alpin, grâce à une école de ski commune avec Limone. De la même façon, il est parvenu à créer cette année au collège de Tende une section sportive ski alpin-VTT pour les élèves de l'internat. Sur la thématique de la santé, il y a à Tende une antenne du CHU de Nice. Comme partout, il y a un manque d'infirmiers et il y a donc 17 infirmiers qui viennent tous les jours travailler à Tende depuis l'Italie. Cet échange quotidien est néanmoins régulièrement pénalisé à cause des problèmes de transport (train, tunnel du col de Tende) et ils ont ainsi vécu des situations « ubuesques », avec des travaux de réhabilitation qui n'ont pu uniquement être réalisés qu'en saison estivale.

A ses yeux, il ne faut pas parler de France ou d'Italie mais de choses qui rassemblent, c'est un territoire commun qu'il faut développer conjointement. Mais le problème demeure dans le fait qu'ils n'arrivent pas à parler de concert, à parler d'un seul territoire. Il explique qu'ils ont eu deux expériences, avec des projets primés par l'Europe. Le premier projet était une route longeant la frontière avec l'Italie, traversant ainsi plusieurs régions, qu'ils ont pu rétablir. Mais selon lui, le problème des budgets européens est qu'ils ne tiennent pas compte des spécificités du territoire dans les délais des projets : à titre d'exemple, en montagne, ils ne peuvent travailler qu'en saison estivale. De manière à favoriser l'usage de cette route aux usagers notamment touristiques, ils ont décidé ensemble de supprimer pendant deux jours par semaine l'utilisation de véhicules à moteur.

Le second projet, un projet ALCOTRA, concerne la pêche : il y a une commune d'Italie où l'on peut apprendre ce qu'est la pêche. A Tende, ils ont ouvert un parcours transfrontalier sur ce thème de la pêche. Enfin, la naissance du premier parc européen « Mercantour-Alpi Marittime » en 2013, né du regroupement du Parc national du Mercantour (France) et du Parc naturel des Alpes-Maritimes (Italie), a été un signal fort qui a été donné à tous.

Olivier DENERT demande à **Jean-Pierre VASSALLO** et **Enrico IOCULANO** ce qui s'opposerait à une coopération politique plus forte entre la Riviera française et Vintimille.

Enrico IOCULANO considère que pour approfondir tout ce qui a été mis en exergue aujourd'hui, il faudrait en effet mettre en place une instance politique qui soit en mesure de décider ensemble. Il y a déjà énormément d'organismes, de consultations entre l'Italie et la France, mais du moment où tous ces cercles ont pour but de seulement se consulter, cela ne peut pas avancer. Ces cercles ont été créés dans les années 1990, mais leurs activités se sont beaucoup réduites : c'était une idée intéressante, mais il faudrait la re-parcourir avec certains nouveaux critères. Il faut que cet organisme à créer bénéficie d'une reconnaissance véritable, pour éviter de reproduire l'existant.

Jean-Pierre VASSALLO confirme qu'ils sont confrontés à des difficultés pour coopérer. Il manque une instance, et sans cela l'état de la coopération aujourd'hui montre une mauvaise coordination. Il est tout à fait disposé à ce que cela change.

Olivier DENERT conclut en affirmant qu'il y a une intensité des relations et un bassin de vie partagé, mais aussi des problèmes dont les leviers de solutions se situent ailleurs, à des échelles supérieures. Il salue l'échange ouvert des participants de cette première réunion transfrontalière.

TABLE RONDE 2

La métropole franco-italo-monégasque en construction

Animation par **Olivier DENERT**, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Métropole Nice Côte d'Azur

Laurence NAVALESI, Conseillère métropolitaine

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laurence BOETTI-FORESTIER, Conseillère régionale

Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laurent GALLISSOT, Conseiller diplomatique auprès du Préfet

Région Ligurie

Marco ROLANDI, Chargé de mission Département développement économique

Province de Cuneo

Federico BORGNA, Maire de Cuneo et Président de la Province de Cuneo

Ambassade de France à Monaco

Marine DE CARNE-TRECESSON, Ambassadrice



Olivier DENERT pose une réflexion à l'échelle du bassin de vie régional : comme faire fonctionner l'échelle métropolitaine au sens fonctionnel et non pas institutionnel du terme.

Laurence NAVALESI, en réponse à la question posée et en ouverture de la table ronde, discute du schéma de coopération transfrontalière (SCT) qui est une obligation des métropoles, avec la loi de modernisation des métropoles. Depuis la loi Maptam de 2014, la métropole limitrophe avec des Etat étrangers doit élaborer un SCT, et elle indique que Nice vient de commencer ce processus. La Métropole Nice Côte d'Azur a lancé un marché, et la MOT l'a remporté. Ce sont des enjeux importants pour trouver les outils et répondre aux besoins pour la coopération transfrontalière. Ce document va permettre de mobiliser la ville, la métropole, les partenaires publics et privés du territoire autour d'axes de coopération et objectifs précis. Ils souhaitent conduire ce processus en y associant les voisins comme la Ligurie, les territoires ruraux, Cuneo ; tous les territoires couverts par ALCOTRA et MARITTIMO, qui comprennent la Toscane mais vont aussi jusqu'en Sardaigne et la Ligurie.



Olivier DENERT s'interroge sur les questions d'échelle et de proximité. Il indique que la région Ligurie est représentée par Marco ROLANDI, et lui demande en quoi la présence de la métropole frontalière qu'est Nice sur le territoire concerne également la Région Ligurie.

Laurence NAVALESI précise en premier lieu que la relation entre les élus est fondamentale : la coopération transfrontalière a besoin d'un portage politique fort, d'une vision territoriale et d'une impulsion politique renouvelée sinon le risque de se replier sur soi-même se présente.

Marco ROLANDI évoque une relation institutionnelle intense avec la Métropole Nice Côte d'Azur, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Piémont, et veut ici représenter la vision politique du ministre pour l'économie, l'industrie et la coopération transfrontalière. Il suit le domaine de la coopération transfrontalière depuis 10 ans, et précise que la région Ligurie est toujours impliquée dans le programme ALCOTRA. La vision du développement territorial conjoint est désormais supportée par des outils financiers : en effet, par le passé, les tentatives de coopération avaient une vision assez large, mais n'étaient pas soutenues par des outils financiers, ils ont échoué à cause du manque de fonds. Par exemple, l'Eurorégion Alpes-Méditerranée bénéficiait au début d'une vision politique forte et a également bénéficié d'une réalisation concrète grâce à un projet dans le cadre du programme ALCOTRA 2007-2013. Aussi grâce à la MOT, ils ont pu construire le projet et la convention entre partenaires. Mais le manque de continuité pour les questions politiques et le fait de ne pas avoir des outils financiers propres ont entraîné l'abandon du projet. Donc en tant que mandat politique et institutionnel, la Ligurie a aujourd'hui la volonté de faire de la coopération transfrontalière et de mener à bien des projets concrets avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (et aussi avec la Métropole Nice Côte d'Azur pour le SCT) dans le cadre d'ALCOTRA. Ils travaillent donc sur plusieurs niveaux et sont en tant que région Ligurie supportés par la Province d'Imperia sur le territoire.

Un autre aspect de la coopération est le fruit de la volonté politique, représenté notamment par l'idée de créer une maison de la coopération transfrontalière à Vintimille. C'est un témoignage concret et vivant qu'il y a des projets qui sont passés et qu'il y a du potentiel pour l'avenir. Il faut encore aborder le problème des outils juridiques à mettre en œuvre.

Olivier DENERT demande si les élections nationales italiennes peuvent remettre en cause la coopération transfrontalière.

Marco ROLANDI explique tout d'abord que la situation est en évolution. En Ligurie, il y a notamment deux élus en première ligne : l'élu régional et l'adjoint au maire de Vintimille élus à la chambre des députés, qui sont dans le groupe qui devrait faire partie du gouvernement. Mais il ne peut pas s'exprimer davantage car le gouvernement n'est pas encore formé. Il y aura peut-être une discussion ouverte avec l'Union Européenne néanmoins il ne pense pas qu'il y aura des retombées négatives sur la coopération transfrontalière, au contraire.

Si ils sont en mesure de montrer que les retombées économiques et sociales du projet sont importantes, cela pourrait être une aide aux négociations et donc à la position nationale. En tant que région Ligurie, ils prennent part à la position globale de l'Italie : des organismes techniques, mais pas d'orientation politique. La politique de cohésion table spécifiquement sur la coopération territoriale, et ils savent que la coopération transfrontalière territoriale aura un avenir : sur la coopération maritime, il y a toutefois des doutes avec la réorganisation des partenariats. Ce qu'ils ont fait de bon avec la région PACA au sein de Maritimo pourra être revu : en tant que région, ils suivent de près ce débat et tâchent de faire pression sur le gouvernement pour qu'il les écoute.

Olivier DENERT interpelle Federico BORGNA, maire de Cuneo et président de la Province de Cuneo, sur la frontière montagneuse, et la connexion avec le tunnel de Tende. Il y a un lien historique ancien entre le Piémont et Nice, dans un contexte économique et de développement sur la province. Il demande en quoi les enjeux transfrontaliers et le développement de la Métropole de Nice peuvent avoir un impact et un intérêt sur la Province de Cuneo, puis si les évolutions en Italie peuvent avoir un impact sur la coopération transfrontalière.

Federico BORGNA remercie avant tout Laurence NAVALESI pour son invitation, en évoquant son rôle moteur concernant les liaisons entre la métropole, la ville de Cuneo et aussi avec la ville de Vintimille et la Province d'Imperia. Grâce à sa passion et parce que l'administration dans laquelle elle travaille avec Christian Estrosi y croit. La province de Cuneo et la zone de montagne ont du mal à reconnaître des frontières administratives : les Alpes ont longtemps été un lieu de passage au sein desquelles les populations faisaient partie d'une grande communauté. Suite au mode de vie que la montagne impose, les gens passaient une partie de leur vie dans un endroit, partaient de l'autre côté de la montagne, faisaient des travaux sur un côté de la montagne, d'autres métiers dans la vallée, etc. Son territoire a fait de la coopération transfrontalière un mode de vie naturel. Il précise que la province de Cuneo est très étendue et plus grande même que l'ensemble de la région Ligurie, avec seulement 600 000 habitants, avec des passages transfrontaliers par des cols pas toujours faciles d'accès.

Concernant sa vision de l'avenir, il évoque la région Provence – Alpes – Côte d'Azur, le Piémont et la Ligurie, qui sont les trois régions voisines ; ainsi que Nice, Imperia et Cuneo, qui sont les trois provinces voisines. La province de Cuneo a souffert de la crise à partir de 2008 mais de manière moins lourde que le reste du Piémont et de l'Italie. Le PNB brut local est le plus élevé de toute l'Italie du nord et avec un taux de chômage de 6% ; le chômage des jeunes représente 1/3 du taux national, la province réalise 30% de son PNB à l'étranger. La production industrielle est forte, avec un artisanat de qualité. En renforçant les relations, il est possible de bâtir une région européenne : à travers les points de vue économique, culturel ou environnemental, celle-ci peut avoir des ressources très importantes. Il y a une infrastructure très précieuse qui relie nos territoires, avec notamment la réunion des deux parcs du Mercantour.



Il constate une différence d'appréciation sur ce que signifie la coopération transfrontalière, spécialement entre ceux qui gouvernent dans les capitales et ceux qui sont aux frontières. Il est beaucoup plus facile de comprendre la valeur de la coopération transnationale lorsque l'on y vit. En Italie, le débat politique aujourd'hui est partagé entre ceux qui voient en l'Europe un des éléments de difficultés et ceux qui voient l'Europe comme une solution, second groupe auquel il appartient. Il accueille avec joie la création d'un cercle de coopération qui réunit les agglomérations des deux côtés de la frontière. Ils ont un parc européen et une réunion des chambres de commerce. Le fait d'avoir un organisme institutionnel d'échange au niveau des élus pourrait représenter une grande opportunité pour le territoire. Il y a un potentiel touristique et de croissance très forts, la côte de la Ligurie étant également un pôle. Les montagnes de l'arrière-région de la Ligurie et de Nice accueillent des flux touristiques non seulement en hiver mais aussi en été. Il évoque le fait que les éléments naturels ne connaissent pas de frontière administrative ou politique, il y a un grand potentiel pour les années à venir.

Laurence NAVALESI remercie Federico BORGNA pour ses félicitations, et lui adresse les mêmes, soulignant qu'ils ont des relations institutionnelles mais aussi d'amitié. Elle accueille avec grand intérêt sa suggestion de créer des réunions politiques destinées à faire fonctionner concrètement le transfrontalier. Elle en profite pour dire aux Italiens qu'elle est nouvellement élue Secrétaire de la MOT, et que c'est par conviction pour la coopération transfrontalière qu'elle travaille dans ce domaine. Son travail et celui de la Métropole Nice Côte d'Azur est le fruit de sa passion, de la volonté de Christian Estrosi et de la MOT, qui l'a beaucoup aidée ces dernières années concernant la création de ces projets : la MOT les aide énormément et elle la remercie.

Olivier DENERT évoque la frontière avec la Principauté de Monaco, indique que leurs représentants qui ont été présents hier n'ont pas pu venir ce jour et que la MOT est très heureuse d'accueillir Madame l'Ambassadrice de France en Principauté de Monaco. Il lui demande quels sont les enjeux transfrontaliers concernant la relation entre Nice et Monaco.

Marine DE CARNE-TRECESSON rappelle que la relation franco-monégasque est une réalité historique et géographique séculaire, structurée aujourd'hui à deux niveaux : national (avec la commission nationale - 130 accords ont été conclus entre les deux pays) et depuis 2006 une commission transfrontalière qui réunit chaque année les représentants des Etats et les élus locaux. Elle considère que Monaco est un « petit dragon » dans cet espace, avec une croissance de 4% et un gros moteur économique pour la région, car 35 000 personnes viennent travailler de France et d'Italie chaque jour. Cela génère des difficultés à résoudre en termes de transport, qui sont

gérées entre la France et Monaco, mais doivent être vues dans une perspective plus large, car il y a des personnes qui viennent de l'Italie et de plus loin. Si l'on veut garder cette force économique de façon durable, il faudra des solutions innovantes en termes de transport. Ce qui a été essayé jusqu'à présent est principalement de l'ordre du ponctuel (des nouvelles bretelles d'autoroute, par exemple). Le port de Vintimille a été acheté par Monaco. Il pourrait y avoir par exemple une liaison maritime de l'aéroport de Nice, jusqu'à l'Italie.

Elle mentionne la Commission mixte franco-monégasque qui a lancé une réflexion stratégique de long terme et pense qu'il faudra réfléchir à des solutions un peu sui generis. Elle ajoute que Monaco est un Etat qui ne peut pas forcément conclure des accords avec des régions, mais il y a déjà des accords tripartites pour gérer la pollution en Méditerranée par exemple. Elle attend de la MOT des conseils afin de mettre en place des structures permettant de développer un potentiel régional exceptionnel en matière de tourisme.

Olivier DENERT s'adresse à Laurent GALLISSOT et lui demande d'expliquer le rôle d'un conseiller diplomatique et le rôle de l'Etat dans les relations transfrontalières, ainsi que sa position.

Laurent GALLISSOT estime que le fait transfrontalier a une forte dimension symbolique pour l'UE : les pères fondateurs de l'Europe sont pour la plupart des frontaliers (Robert Schuman, Alcide De Gasperi, etc.). On voit cependant aujourd'hui les limites des arrimages institutionnels et des raisonnements par équivalences : il émerge une demande de partage sur des formes de coopération plus souples, plus ouvertes. L'idée d'un forum des acteurs pour aller au fond de certains sujets serait intéressante, car pour renforcer et faire vivre cette coopération il faut que les personnes se rencontrent plus régulièrement, et pas seulement entre experts. On a besoin aujourd'hui de plus d'intelligence collective, d'intelligence des acteurs. Par exemple, l'école française de Vintimille est une initiative économique liée aux intérêts d'une entreprise : la SNCF. Les porteurs de projets peuvent donc être de nature très différente et avoir des intérêts variés : il faut pouvoir en rendre compte et trouver dans un deuxième temps seulement un cadre commun administratif. Il faut se méfier des réflexes bureaucratiques qui tuent les initiatives et créent des silos.



On ne fait pas assez respirer la frontière franco-italienne, en la plaçant dans un cadre stratégique sur les échanges humains et les leviers du développement économique de l'espace frontalier. Il y a beaucoup de projets qui mériteraient d'être mentionnés et qui devraient être soutenus davantage. La coopération franco-italienne a d'abord besoin d'être animée : cela veut dire qu'il faut faire davantage des rencontres comme celles d'aujourd'hui avant de vouloir institutionnaliser la coopération. Il faut développer des intérêts plus structurés sur des secteurs prioritaires (transports, tourisme, santé...). Pour une métropole comme Nice, sa raison d'être, est d'attirer et de développer son attractivité dans un périmètre large ; c'est intimement lié à l'action des acteurs économiques. Monaco, la métropole niçoise et son aéroport devraient être des acteurs de la coopération transfrontalière. Il conseille de se rencontrer plus souvent dans des formats comme aujourd'hui pour travailler ensemble ces thématiques qui ne sont pas assez portées localement.

Olivier DENERT demande à Laurence BOETTI-FORESTIER quel est l'intérêt de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la bande frontalière. Il évoque également le fait que la réforme territoriale a renforcé les compétences

des régions dans les domaines de coopération économique. Comment la région peut-elle accompagner le développement métropolitain de Nice, de Monaco ?

Laurence BOETTI-FORESTIER se réjouit d'être présente pour cet échange, avec ces trois régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligurie, Piémont) et ces trois Etats (France, Italie, Monaco). C'est un territoire complexe au niveau de la géographie et au niveau politique. Ce qui l'intéresse en tant qu'élue locale, c'est de soutenir les projets du territoire de coopération transfrontalière, avec notamment les projets ALCOTRA et MARITTIMO pour faire le lien sur le territoire et au niveau de la région. Ce qui est fondamental, c'est de retenir combien de niveaux, de strates politiques et institutionnelles existent. C'est une situation très compliquée, mais qui va impacter dans les années à venir la vie des citoyens au niveau local. Elle lance ainsi un cri d'alerte sur le tunnel de Tende qui est en chantier et pour lequel il leur manque une instance de coordination, une instance politique. En tant qu'élue, elle estime que la démocratie sur le terrain, dans sa région et au niveau des Etat est freinée. Il faut que l'on en tire les conséquences, et il est temps qu'une instance politique se mette en œuvre. Elle suggère de faire du Fort de l'Annunziata la maison du transfrontalier.



Questions - débat

Le Président de l'association culture et histoire prend la parole, et félicite l'assemblée pour l'initiative de cette rencontre. Il y a sur ce territoire des populations qui ont des siècles d'histoire en commun, et la volonté de se réunir aujourd'hui est primordiale. Pour les gens de la région, c'est un lieu de partage et d'échange pluriséculaire.

Un représentant de la CCI Nice Côte d'Azur donne quelques chiffres plus larges sur les échanges transfrontaliers, avec 1 milliard d'euro d'échanges commerciaux sur la zone large, 3500 établissements dirigés par des ressortissants transfrontaliers et 62 doubles diplômes de l'université de Nice. Il indique qu'un quart des marchés publics côtés français sont remportés par des Italiens et on retrouve plus de 2000 navetteurs par jour entre les deux pays. C'est un vrai travail sur lequel on capitalise sur les deux programmes Interreg.

Une représentante du GECT Mercantour Alpi Maritime évoque le parc européen, qui est la seule véritable structure transfrontalière sur le territoire. C'est un territoire exceptionnel du point de vue de la nature et du tourisme, avec divers projets transfrontaliers : sur l'environnement, le développement des espèces, le tourisme et la montagne qui font que des personnes du monde entier viennent. Le GECT porte une candidature transfrontalière au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO – qui porte sur la géologie exceptionnelle du territoire. Une visite par l'UNESCO interviendra cette année pour un résultat définitif l'année prochaine. Elle mentionne qu'à l'avenir, l'enjeu sera d'aller vers une plus grande simplicité dans la réalisation des projets.

Ana-Paula LAISSY de la DG REGIO mentionne la coopération transfrontalière au niveau des frontières internes européennes. L'Europe, c'est ce que les citoyens et politiciens veulent en faire. Cela existe dans cette région et c'est fantastique, merci à la MOT d'avoir permis cette rencontre. Elle estime que c'est cette volonté qu'il faut pour

l'avenir. Elle a pris connaissance de la demande du maire de Tende concernant la prise en compte des conditions climatiques spécifiques dans les délais des projets.

Philippe WECKEL, professeur de droit à l'Université de Nice, évoque l'idée qu'il faut que l'université de Nice et la faculté de droit commencent à s'impliquer sur ces questions d'intégration internationale des colloques, de la diplomatie territoriale. Il considère que l'université a sa place au milieu des territoires. Les coopérations entre les universités sont des aspects fondamentaux de la coopération transfrontalière. Il mentionne une difficulté au niveau des méthodes. Ils vont essayer de développer la technique de la recherche-action, c'est-à-dire travailler ensemble entre acteurs et universitaires.

Christina BEZES-FELDMEYER du CGET mentionne que ces projets financés par Interreg mettent en valeur le caractère de l'expérimentation. Avec un coup de pouce, cela montre que ces projets peuvent perdurer dans le temps. Cela permet au CGET de justifier l'appui d'Interreg. Elle s'interroge sur l'attente des acteurs locaux concernant ces financements dans la prochaine programmation et le financement de projets transfrontaliers sur ce territoire.

Marco ROLANDI indique qu'un grand nombre de thèmes a été mentionné en ce qui concerne la mobilité et le train dans la vallée de la Roya. Il évoque l'existence d'un projet sur la mobilité et la possibilité d'ouvrir un cercle avec tous les organismes qui ont les compétences nécessaires en ce domaine. Il estime également que le lien entre université et territoire est fort, mais qu'il faut mieux le structurer.

L'instance politique d'échange qui a été évoquée, et qui est nécessaire à son sens, doit avoir un objectif. Pour le moment, il n'y a qu'une seule voie possible vis-à-vis des instances décisionnelles : c'est l'Etat et l'Union européenne, et ce n'est pas suffisant. Ainsi, cette instance doit travailler d'ores et déjà sur les nouveaux programmes de coopération afin de définir les priorités et orientations dans l'objectif de créer des projets partagés pour mieux structurer la coopération transfrontalière dans la région. Dans d'autres régions il y a des expériences de service public qui fonctionnent, avec des thèmes comme la mobilité. Cette nouvelle instance doit avoir une structure aux niveaux régionaux respectifs et avoir des véritables compétences.

Laurence NAVALESI conclut la table ronde en se réjouissant que depuis la veille, les choses semblent avoir bien avancées et qu'elle a l'impression de sentir une plus grande synergie entre les acteurs. De nombreux problèmes et enjeux ont été soulevés, et ils essaieront par conséquent de faire remonter ces derniers à l'échelle nécessaire. La réunion entre élus français et italiens qui a eu lieu la veille à l'Hôtel de la ville de Nice a particulièrement été positive selon elle. Il y a une forte volonté d'aller de l'avant, de progresser, de dynamiser : c'est un rêve que l'Europe soit sans frontière et les rêves peuvent un jour devenir réalité. Cette rencontre a permis la mise en réseau des acteurs du transfrontalier de la région.